

Article de fond par Corinne Lebourgeois, Cheffe de Projets Ra&D, Institut Interdisciplinaire Développement des Entreprises

L'innovation dans la santé bouscule, révolutionne la prise en charge des patients et l'organisation des soins. Un tout nouvel outil est disponible pour cartographier les impacts organisationnels de ces innovations.

Dans cette nouvelle ère, nous avons vu apparaître un grand nombre de technologies de santé (TS) innovantes. Leur variété est immense puisque la notion de technologie de santé est très vaste : il peut s'agir de médicaments, tout autant que de dispositifs médicaux ou encore d'actes professionnels. S'il est vrai que ces TS sont de plus en plus souvent connectées toutes ne le sont pas ce qui n'interdit pas le fait que ces innovations peuvent avoir un impact sur la prise en charge du patient et modifier massivement l'organisation des soins.

Les tests rapides COVID illustrent bien la réorganisation des soins, dans ce cas celle du dépistage afin d'améliorer l'efficacité de la détection des personnes contaminées, les laboratoires étant saturés par le nombre de tests PCR à réaliser. Ainsi, les tests rapides ont court-circuité les laboratoires d'analyse, modifié le profil des intervenants en laissant le personnel de la protection civile réaliser les tests avec une formation minimaliste, en lieu et place des personnels soignants. Cela a permis de raccourcir le délai d'obtention du résultat, permettant d'isoler rapidement les patients à risque et de limiter les contaminations, de désencombrer les hôpitaux et de rassurer la population. Les tests rapides salivaires vont encore plus loin puisqu'il n'est carrément plus nécessaire d'avoir recouru à une tierce personne : le patient devient totalement autonome, le résultat est immédiat, avec les bénéfices déjà soulignés. On mesure bien ainsi les changements induits par ces innovations sur les organisations de santé et le parcours du patient.

En réalité, ces impacts organisationnels ont toujours été présents, perçus, ressentis mais, jusqu'alors, ils n'avaient pas été considérés. Ils sont restés dans l'ombre car ils ne rentraient dans aucune grille d'évaluation habituelle, par exemple les évaluations cliniques ou économiques. L'expérience de la Haute Autorité de la Santé (en France), qui a mandaté les auteurs pour réaliser ce travail, montre en effet que les aspects relatifs aux IO sont souvent revendiqués par les industriels. Toutefois, ils ne font pas l'objet d'un travail approfondi. Au mieux ils sont décrits mais ils sont rarement documentés et objectivés avec un niveau de preuve recevable par une autorité de santé, comme la HAS en France. Jusqu'à maintenant, aucune méthode ne permettait de définir les effets des TS sur une organisation de santé.

Aujourd'hui, il existe un nouvel outil, créé sous forme d'une cartographie permettant de mettre en lumière un ou plusieurs impacts d'une TS, connectée ou non, sur l'organisation des soins*. Cet outil met en évidence tous les acteurs impliqués dans le parcours de soins du patient.

Cette cartographie est descriptive. Elle n'a pas été conçue pour établir un score mais pour documenter et objectiver les IO.

Elle identifie les impacts organisationnels d'une TS à 3 niveaux : 1) au premier niveau, elle s'intéresse aux impacts sur le contexte dans lequel la TS est utilisée en se comparant à l'existant, à savoir une prise en charge de référence si elle existe. Puis la cartographie détaille 16 types d'IO différents. En dernier, elle identifie tous les acteurs impliqués dans l'utilisation de la TS et les changements potentiels.

Les 16 types d'IO sont, d'une part, exclusifs les uns des autres (ils sont tous différents) et, d'autre part, ils ont été élaborés de manière à être exhaustifs (ils couvrent l'ensemble des possibles). Pour bien les identifier les uns des autres, ils ont été regroupés en 3 catégories distinctes de macro-critères : ils sont 1) soit en lien avec le processus du soin, 2) soit en lien avec les capacités et compétences requises des acteurs impliqués ou 3) soit en lien avec la collectivité ou la société, au sens large du terme. Enfin, les impacts peuvent être cumulatifs car une TS peut évidemment transformer les choses à plusieurs endroits ; dit autrement ces impacts peuvent être multiples !

Comme dans l'exemple des tests rapides, 1) ils peuvent transformer le processus de prise en charge, 2) impacter les compétences et capacités des acteurs et 3) impacter la santé publique et donc la population au sens large puisque, indirectement, la TS permet de limiter la contamination du reste de la population grâce à la meilleure détection des cas positifs.

L'outil a été conçu de façon pédagogique pour faciliter la réflexion, accompagner l'utilisateur évaluant sa TS. Pour chaque type d'IO, on retrouve

- Une définition précise de l'impact organisationnel, éventuellement selon les acteurs qui peuvent être concernés ;
- Une proposition d'indicateurs permettant d'objectiver l'impact et d'identifier des données à renseigner ;
- Des exemples de technologies de santé où cet impact est probant, pour aider l'utilisateur à bien cerner le périmètre de l'impact étudié et ses caractéristiques.

L'objectif de cette cartographie est d'inciter les industriels qui le souhaitent à documenter correctement leurs revendications. Il est donc question d'identifier uniquement les impacts de la TS qui vont être notables, qu'ils soient positifs et/ou négatifs. En sens inverse, les impacts minimes n'ont pas à être identifiés !

L'aspect innovant de la cartographie réside aussi dans la prise en compte transversale de tous acteurs utilisant la TS, que ce soit le personnel soignant, à l'hôpital ou en dehors, mais aussi le patient, les proches-aidants, ou toutes personnes impliquées dans la délivrance du soin ou la prise en charge.

En France, ce nouvel outil peut être utilisé par les industriels ou prestataires de la pharma et de la medtech lors de leur dépôt de dossier de demande de remboursement, ainsi que par les organismes professionnels ou institutions qui revendiquent le remboursement d'un acte professionnel auprès de la HAS. Il peut aussi être utilisé librement par des acheteurs de TS, tels que des hôpitaux qui réalisent également des évaluations des TS qui leurs sont proposées. A voir si la Suisse s'emparera de cet outil !

Le sujet vous intéresse et vous souhaitez mieux connaître ce nouvel outil, n'hésitez pas à le dire car des webinars sont en préparation :

➔ **Merci de contacter caryn.mathy@heig-vd.ch ou aline.burri@heig-vd.ch**

* La cartographie des impacts organisationnels a été développée par Caryn Mathy, Docteur en Economie de la Santé, Professeur à HEIG-VD (Yverdon-Suisse), Christophe Pascal, Maître de conférences HDR en Sciences de gestion, Directeur de l'IFROSS (Lyon- France) et Isabelle Bongiovanni-Delarozière, chef du projet pour la HAS (Haute Autorité Santé- agence d'évaluation des technologies de santé - Paris-France). https://www.has-sante.fr/jcms/c_2902770/fr/cartographie-des-impacts-organisationnels-pour-l-evaluation-des-technologies-de-sante

La Pr Caryn Mathy est Docteur en économie, spécialiste du secteur de la santé et titulaire d'un MBA. Elle développe de nombreux projet de recherche appliquée dans le secteur de la santé et enseigne l'économie de la santé, la stratégie et le management de l'innovation, notamment dans la nouvelle option « Système de santé et Management » à la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (www.heig-vd.ch). La Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (www.heig-vd.ch) offre des formations bachelor et master HES en ingénierie et en économie d'entreprise ainsi que des formations postgraduées. Ses activités de recherche appliquée et de développement sont réalisées au sein de ses 13 instituts, dont IIDE (<https://heig-vd.ch/rad/instituts/iide>).